

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : HYDRANAL™-SOLVENT CM
FDS-nombre : 000000020615
Type de produit : Mélange
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH Wunstorfer Straße 40 30926 Seelze Allemagne	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
Téléphone	: (49) 5137-999 0	
Téléfax	: (49) 5137-999 123	
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:	: PMTEU Product Stewardship: SafetyDataSheet@Honeywell.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Inhalation
H331 Toxique par inhalation.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Dermale
H312 Nocif par contact cutané.
Irritation cutanée Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Cancérogénicité Catégorie 2
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
H360D Peut nuire au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 1
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 1
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	: H302 + H312	Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
	H331	Toxique par inhalation.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
	H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
	H360D	Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence	: P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
	P280	Porter des gants/vêtements de

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

	protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : trichlorométhane; chloroforme
méthanol
imidazole

Étiquetage spécial de certains produits: : Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	67-66-3 602-006-00-4 01-2119486657-20 200-663-8	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 3; H331 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Carc. 2; H351 Repr. 2; H361d STOT RE 1; H372 STOT SE 3; H336	>= 70 % - <= 90 %	1*
méthanol	67-56-1 603-001-00-X 01-2119433307-44 200-659-6	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H301 STOT SE 1; H370	>= 20 % - < 25 %	1*
imidazole	288-32-4 613-319-00-0 01-2119485825-24 206-019-2	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Repr. 1B; H360D	>= 3 % - < 5 %	1*
dioxyde de soufre	7446-09-5 016-011-00-9 01-2119485028-34 231-195-2	Press. Gas Liquefied gas; H280 Acute Tox. 3; H331 Skin Corr. 1B; H314	>= 1 % - < 3 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

Amener la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Protéger l'oeil intact.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂)

Phosgène

oxydes d'azote (NO_x)

Oxydes de soufre

Halogénures d'hydrogène

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Stocker à température ambiante. (Température ambiante: $> 0 < 35^{\circ}\text{C}$) Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) VME	10 mg/m3 2 ppm		
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) VME	10 mg/m3 2 ppm		Règlement impératif (VRC)
trichlorométhane; chloroforme	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
trichlorométhane; chloroforme	EU ELV TWA	10 mg/m3 2 ppm		Indicatif
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) VLE	250 mg/m3 50 ppm		Valeur limité
méthanol	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
méthanol	EU ELV TWA	260 mg/m3 200 ppm		Indicatif
méthanol	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
méthanol	INRS (FR) VME	260 mg/m3 200 ppm		Règlement impératif (VRC)
méthanol	INRS (FR) VLE	1.300 mg/m3 1.000 ppm		Valeur limité

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

dioxyde de soufre	INRS (FR) VME	5 mg/m3 2 ppm		Valeur limité
dioxyde de soufre	INRS (FR) VLE	10 mg/m3 5 ppm		Valeur limité
dioxyde de soufre	EU ELV STEL	2,7 mg/m3 1 ppm		Indicatif
dioxyde de soufre	EU ELV TWA	1,3 mg/m3 0,5 ppm		Indicatif

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

SKIN_DES - Désignation de la peau :

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

STEL - Valeur limite à courte terme

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		2,5 mg/m3	Inhalation	
trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		333 mg/m3	Inhalation	
trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Long terme - effets locaux		2,5 mg/m3	Inhalation	
trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,94mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
trichlorométhane; chloroforme	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		0,18 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateu rs / Aigu - effets systémiques		4mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		20mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

méthanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		4mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		20mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Consommateurs / Aigu - effets locaux		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets locaux		130 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		130 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Long terme - effets locaux		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Long terme - effets locaux		130 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		130 mg/m3	Inhalation	
imidazole	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		10,6 mg/m3	Inhalation	
imidazole	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		1,5mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
dioxyde de soufre	Travailleurs /		1,3 mg/m3	Inhalation	

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

	Long terme - effets locaux				
dioxyde de soufre	Travailleurs / Aigu - effets locaux		2,7 mg/m3	Inhalation	
dioxyde de soufre	Consommateu rs / Long terme - effets locaux		0,53 mg/m3	Inhalation	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	Eau douce: 0,146 mg/l	Assessment factor: 10
trichlorométhane; chloroforme	Eau de mer: 0,015 mg/l	Assessment factor: 100
trichlorométhane; chloroforme	Station de traitement des eaux usées: 0,048 mg/l	Assessment factor: 10
trichlorométhane; chloroforme	Sédiment d'eau douce: 0,45 mg/kg dw	Assessment factor: 10
trichlorométhane; chloroforme	Sédiment marin: 0,09 mg/kg dw	Assessment factor: 50
trichlorométhane; chloroforme	Sol: 0,56 mg/kg dw	
méthanol	Station de traitement des eaux usées: 100 mg/l	
méthanol	Eau douce: 20,8 mg/l	Assessment factor: 10
méthanol	Eau de mer: 2,08 mg/l	Assessment factor: 100
méthanol	Sédiment d'eau douce: 77 mg/kg	
méthanol	Sédiment marin: 7,7 mg/kg	
méthanol	Sol: 100 mg/kg	Assessment factor: 100
imidazole	Eau douce: 0,13 mg/l	Assessment factor: 1000
imidazole	Sédiment marin: 0,013 mg/l	Assessment factor: 10000
imidazole	Station de traitement des eaux usées: 10 mg/l	Assessment factor: 100
imidazole	Sédiment d'eau douce: 0,336 mg/kg dw	

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

imidazole	Sédiment marin: 0,0425 mg/kg dw	
imidazole	Sol: 0,0425 mg/kg dw	
dioxyde de soufre	:	donnée non disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Matière des gants: Viton®

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Vitoject® 890

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: caractéristique
Point/intervalle de fusion	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 60 - 65 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	: 100 °C coupelle fermée
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité	: env. 1,27 g/cm ³ à 20 °C
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
pH	: 6,0 - 7,0 à 20 °C
Hydrosolubilité	: partiellement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: donnée non disponible

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.
Protéger de la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts
Des bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
Phosgène
oxydes d'azote (NO_x)
Oxydes de soufre
Halogénures d'hydrogène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:
donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée:

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:
donnée non disponible

Irritation de la peau:
donnée non disponible

Irritation des yeux:
donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
donnée non disponible

Danger par aspiration:
donnée non disponible

Autres informations:
donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:
donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques:
donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:
donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

12.6. Autres effets néfastes

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro	:	2810
Description des marchandises	:	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (CHLOROFORME, METHANOL)
Classe	:	6.1
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	T1
Numéro d'identification du danger	:	60
Étiquettes ADR/RID	:	6.1
Dangereux pour l'environnement	:	non

IATA

UN Numéro	:	2810
Description des marchandises	:	Toxic liquid, organic, n.o.s. (Chloroform, Methanol)
Classe	:	6.1
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes de danger	:	6.1

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

IMDG

UN Numéro : 2810
Description des marchandises : TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S.
(CHLOROFORM, METHANOL)
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : III
Étiquettes de danger : 6.1
No EMS Numéro : F-A, S-A
Polluant marin : non
IMDG Code segregation group 10 – Liquid halogenated hydrocarbons,

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : H2: ITOXICITÉ AIGUË	Amount 1: 50.000 kg Amount 2: 200.000 kg	

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES	Amount 1: 5.000.000 kg Amount 2: 50.000.000 kg	

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

Belgique	070 245245	Lituanie	+370532362052
Bulgarie	(+)35929154233	Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Croatie	(+3851)23-48-342	Malta	+356 2395 2000
Chypre	+357 2240 5611	Pays-Bas	030-2748888
République Tchèque	+420224919293; +420224915402	Norvège	22591300
Danemark	82121212	Pologne	+48 42 25 38 400
Estonie	16662; (+372)6269390	Portugal	808250143
Finlande	9471977	Roumanie	+40 21 318 3606
France	+33(0)145425959	Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Grèce	+30 210 779 3777	Slovénie	+386 1 400 6051
Hongrie	(+36-80)201-199	Espagne	+34915620420
Islande	5432222	Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Irlande	+353(1)8092166	Suisse	145
Italie	0382 24444	Royaume Uni	(+44) 844 892 0111
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich : 089/19240		
Lettonie	+37167042473		

Autres informations relatives au stockage

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

chloroforme : H302 Nocif en cas d'ingestion.

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H331	Toxique par inhalation.
		H351	Susceptible de provoquer le cancer.
		H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
		H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
		H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion et inhalation.
méthanol	:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
		H331	Toxique par inhalation.
		H311	Toxique par contact cutané.
		H301	Toxique en cas d'ingestion.
		H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
imidazole	:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
		H360D	Peut nuire au fœtus.
dioxyde de soufre	:	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
		H331	Toxique par inhalation.
		H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

HYDRANAL™-SOLVENT CM

34812-1L

Version 1.7

Date de révision
23.07.2020

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
